

Réponse du Club Sportif Braytois à l'article de M. Alain METAYER du 10/4

L'article de Monsieur Alain METAYER, relatant le conseil municipal du 10 avril dernier comporte des inexactitudes que nous devons corriger.

Dans cet article, M. le maire de Bray s'attribue un certificat de bonne gestion parce ce qu'il a dégagé un excédent de 380 000€ et nous vilipende parce que nous en avons dégagé un de 17 000€. Or il gère 2200 personnes et le CSB 850 !

Notre fond associatif est le résultat de 108 années d'activité avec parfois des déficits et parfois des excédents. Il comporte une partie en matériel et une partie en dépôt. Le CSB possède des comptes sur livret qui, c'est vrai, ne rapportent pas grand-chose en raison de l'abandon par le gouvernement que M. le maire soutient, de l'indexation des intérêts sur l'inflation. La somme ainsi mise en réserve n'est que de 100 000€ et a pour finalité deux utilisations :

1. Pour moitié, il s'agit d'une réserve de trésorerie de chaque section qui absorbe les variations d'effectif dans les sections et qui sert en début de saison en raison du décalage entre la réception des cotisations (qui s'étalent de septembre à mars) et les dépenses nécessaires au démarrage des activités. Une partie est également réservée au renouvellement des matériels et tenues sportives.
2. L'autre moitié est destinée à un projet que nous avons depuis longtemps : se doter d'un siège social.

Mr le maire souhaite que nous vidions notre « bas de laine » afin de masquer son désintérêt pour la pratique sportive et donc de ses équipements. Nous sommes toujours prêts à appuyer la commune dans ses investissements : Achat pour moitié de l'afficheur du gymnase, agrès de gymnastique, buts de football

Par son action, le CSB a largement contribué à l'équipement sportif de la ville : Le gymnase et le tennis couvert ont été édifiés avec l'aide, la volonté et l'impulsion de son secrétaire général M. Pierre FAUVET. Le mille-clubs et la base de loisirs « Val de Seine » sont l'œuvre du travail des bénévoles du CSB qui en assurent la gestion. La réfection des deux courts de tennis extérieurs a été menée par le CSB.

Le CSB est en effet riche ! Il est riche d'une centaine de bénévoles qui œuvrent chaque jour pour faire pratiquer le sport aux jeunes et aux adultes, leur apprendre la vie collective et citoyenne, leur enseigner le respect des autres et des règles. Ils effectuent le travail administratif, le transport, l'encadrement, et en plus, pour boucler les budgets, ces mêmes bénévoles organisent lotos, soirées dansantes etc... en prenant sur leurs loisirs et leur vie de famille. Il est riche également de la solidarité entre les différentes sections et ceci malgré toutes les tentatives de déstabilisation passées et présentes.

M. Marcadet, le CSB n'est pas un palliatif à votre inaction, ni une machine à amasser mais une association indépendante et vivante qui se tourne vers l'avenir et qui permettra à tous de pratiquer dans de bonnes conditions le sport de leur choix.